



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

gouvernement

Question au Gouvernement n° 783

Texte de la question

AFFAIRE CAHUZAC

M. le président. La parole est à M. Philippe Meunier, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.
M. Philippe Meunier. Monsieur le Premier ministre, le mensonge est la marque de fabrique du quinquennat de François Hollande. (*"Oui !" sur les bancs du groupe UMP.*)

Mensonge de François Hollande aux Français, les yeux dans les yeux, rappelez-vous : "Moi, Président de la République, je vous l'affirme, grâce aux mesures que nous prendrons la croissance sera de 1,7 % en 2013". (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP. - Protestations sur les bancs du groupe SRC.*)

La réalité ? La France est aujourd'hui en récession.

Mensonge de François Hollande aux Français, les yeux dans les yeux, rappelez-vous : "Moi, Président de la République, je ferai baisser le chômage dès la première année de mon élection". (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

La réalité ? 300 000 chômeurs de plus en moins d'un an. Les salariés de Pétroplus, de Florange et de toutes les entreprises de France mesurent aujourd'hui le prix de votre cynisme électoral.

Mensonge de François Hollande aux Français, les yeux dans les yeux, rappelez-vous : "Moi, Président de la République, je ne diviserai plus jamais les Français". (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

La réalité ? Des centaines de milliers de manifestants dont vous violez les consciences avec ce simulacre de mariage et l'adoption d'enfants mineurs par deux hommes ou deux femmes que vous voulez imposer à notre nation.

Mensonge de François Hollande aux Français, les yeux dans les yeux, rappelez-vous : "Moi, Président de la République, mes ministres seront irréprochables". (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

La réalité ? M. Cahuzac passe aux aveux !

Avec ce dernier mensonge, monsieur le Premier ministre, vous avez perdu avec François Hollande le reste de votre crédibilité.

Lors de la constitution de votre gouvernement, vous avez proposé au Président de la République la nomination au ministère du budget de Jérôme Cahuzac, lequel a déclaré hier soir au sujet de François Hollande : "j'ignore quel était son degré de connaissance de cette affaire". (*"Eh oui !" sur les bancs du groupe UMP.*)

De deux choses l'une, soit vous n'étiez pas informés de ce délit et cela fait de vous et de François Hollande des hommes incapables de protéger et de défendre les intérêts de la France, soit vous étiez informés de la situation et vous avez alors manœuvré afin de maintenir secret ce compte illicite de Jérôme Cahuzac.

Dans les deux cas, vous auriez déjà dû remettre votre démission. (*Protestations sur les bancs du groupe SRC.*)
Il est encore temps aujourd'hui d'assumer vos responsabilités pour sauver votre majorité de ce naufrage et ce désastre moral.

Quand allez-vous dire la vérité aux Français ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre. (*"Ah !" sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Jean-Marc Ayrault, *Premier ministre*. Monsieur le député, vous pouvez insinuer ce que vous voulez, cela ne sert à rien !

Je vous demande un minimum de respect pour le Président de la République, dans l'intérêt du fonctionnement de nos institutions et de notre pays. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste.*)

Vous insinuez, vous dénigrez, vous salissez : n'avez-vous rien d'autre à dire ? Vous croyez-vous digne ?

(Protestations sur les bancs du groupe UMP.)

Imaginez-vous un instant que Jérôme Cahuzac aurait été nommé membre du Gouvernement si le Président de la République ou moi-même avions eu la moindre information à son encontre ? Vous vous moquez du monde *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste)* et vous insultez non seulement le Président de la République et le Gouvernement mais aussi les Français. *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP et sur certains bancs du groupe GDR.)*

Vous insinuez que nous aurions su.

Plusieurs députés du groupe UMP. Mais oui !

M. Jean-Marc Ayrault, *Premier ministre*. Mais si le mensonge dont vous avez été les témoins ici même a été avoué - insulte non seulement à la représentation nationale mais aussi aux Français -, si la vérité a éclaté, mesdames, messieurs les députés, c'est que la justice, après la presse, a fait son travail en toute indépendance. Il est là le changement, le vrai changement ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste et sur quelques bancs du groupe RRDP.)*

Nous savons tous les pressions qui ont été exercées sur la presse dans le passé, c'est-à-dire il y a quelques mois. *(Protestations sur les bancs du groupe UMP.)*

Dans quelques semaines, mesdames, messieurs les députés, le Gouvernement adoptera un projet de loi visant à renforcer la protection des sources des journalistes. Nous verrons bien ce que vous serez capables de voter, mesdames, messieurs de l'opposition.

Et il y a une deuxième chose qui constitue un tournant. Vous l'avez oubliée, monsieur le député, et je vais vous la rappeler simplement. C'est qu'aujourd'hui, la justice dans notre pays fonctionne en toute indépendance.

Lorsque le procureur de la République de Paris a décidé d'ouvrir une enquête préliminaire, il l'a fait sans demander d'autorisation à quiconque puisque, aujourd'hui, aucune instruction n'est donnée aux procureurs. C'est en toute indépendance qu'ils font leur travail au nom de la justice. *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste.)*

C'est après avoir perquisitionné, après avoir auditionné, après avoir lancé des commissions rogatoires, que le procureur de la République, ayant fait expertiser l'enregistrement, a établi qu'il s'agissait bien de la voix de Jérôme Cahuzac. Ensuite, il n'a pas hésité un instant : il a ouvert une information judiciaire contre X - et non contre personne dénommée. Et aussitôt, le Président de la République et moi-même avons demandé à Jérôme Cahuzac de quitter ses fonctions car il était manifeste qu'il s'agissait de lui.

M. Christian Jacob. Ce n'est pas comme ça que ça aurait dû se passer !

M. Jean-Marc Ayrault, *Premier ministre*. Le 8 janvier a débuté cette enquête préliminaire. Le 19 mars, Jérôme Cahuzac a quitté ses fonctions.

Faites donc une comparaison avec ce qui s'est passé dans la période précédente et vous verrez la différence ! *(Vifs applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste et sur quelques bancs du groupe RRDP. - Protestations sur les bancs du groupe UMP.)*

Vous verrez qu'aujourd'hui, la démocratie fonctionne, que la République est respectée et que la justice est indépendante.

M. Yves Nicolin. Ça n'a rien à voir !

M. Jean-Marc Ayrault, *Premier ministre*. Vous verrez aussi, mesdames et messieurs les députés de l'UMP, que le Parlement lui-même est respecté.

Nous n'avons aucune inquiétude. La commission d'enquête demandée par le président Borloo sera créée et chacun répondra et dira la vérité, comme nous l'avons fait jusqu'à présent. Oui, la démocratie parlementaire sera respectée ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste.)*

Quel contraste avec la période passée ! Je suis bien placé pour vous le dire. Avez-vous la mémoire courte, monsieur le député ? Moi, je n'ai pas la mémoire courte. Je sais ce que vous avez fait à chaque fois que le groupe socialiste demandait la création d'une commission d'enquête. Nous avons demandé une commission d'enquête sur l'affaire de Karachi, vous l'avez refusée ! Nous avons demandé une commission d'enquête sur les sondages de l'Élysée, vous l'avez refusée ! Nous avons demandé une commission d'enquête sur l'affaire Tapie, vous l'avez refusée ! *(Mesdames et messieurs les députés des groupes SRC et écologiste se lèvent et applaudissent.)*

Maintenant, le changement, c'est que les droits du Parlement sont respectés. Le changement, c'est aussi, mesdames, messieurs de l'UMP, que la justice s'est saisie et qu'elle pourra dire la vérité. *(Mesdames et*

messieurs les députés des groupes SRC et écologiste se lèvent et applaudissent. - " Démission ! " sur quelques bancs du groupe UMP.)

M. le président. Mes chers collègues, M. Meunier a pu poser sa question dans le silence alors même que son contenu aurait pu être considéré comme relevant de l'article 73, alinéa 5 de notre règlement. Je vous demande aux uns et aux autres d'en prendre conscience et vous invite à écouter dans le silence les réponses qui sont faites. Nous ne pourrions pas continuer comme cela sinon.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 783

Rubrique : État

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 avril 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 avril 2013](#)